

Le nouveau pays vaudois

*Interview de
Guy Parmelin,
conseiller fédéral*



Pages 2-3



Rester libre !

*Les buts politiques du nouveau président
de l'UDC, Albert Rösti.*

Pages 6-7

LA VIE DU PARTI

*Séminaire du parti en vue des
élections cantonales*



Page 8

INTERVIEW DE GUY PARMELIN, CONSEILLER FÉDÉRAL, CHEF DU DDPS

« Un ou deux jours avant l'élection, les signaux

Le 9 décembre 2015, Guy Parmelin devenait le 116^{ème} conseiller fédéral de la Confédération suisse, le 15^{ème} Vaudois et le premier UDC issu d'un canton romand. Six mois après son élection, il nous a accordé un entretien au secrétariat général du DDPS et revient avec nous sur son élection, ses premiers jours comme conseiller fédéral et sur la manière dont son entourage vit sa nouvelle notoriété.

A quel moment précis vous vous dites : « je suis candidat à la candidature au Conseil fédéral » ?

Tout de suite après l'élection au Conseil national, le 23 ou le 24 octobre. Je devais prendre la décision rapidement après les élections et après avoir consulté mon entourage.

Selon vous, à quel moment le vent a-t-il tourné en faveur de votre élection ?

Il y a eu plusieurs phases. La première étape a été la désignation par la commission interne du parti. Mais le moment clé, c'est ma nomination par le groupe parlementaire le 20 novembre où l'UDC a pris la décision de présenter un candidat par région linguistique. Je pense que le choix du candidat allemand a probablement joué un rôle car le favori du parti (Heinz Brand, *ndlr*) a été recalé de manière surprenante alors qu'il venait de la région de Mme Widmer-Schlumpf. Le candidat retenu (Thomas Aeschi, *ndlr*) était plus jeune que moi et probablement plus pointu sur les thèmes forts UDC, mais il avait le handicap de la jeunesse et un réseau moins étoffé. Je pense que le jeu devenait plus ouvert dès

Un entretien avec Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud

Le moment clé, c'est ma nomination par le groupe parlementaire le 20 novembre où l'UDC a pris la décision de présenter un candidat par région linguistique.



photo : Dany Schaefer

ce moment pour moi. Enfin, la question du troisième Romand au Conseil fédéral n'a pas posé problème aux parlementaires, comme on pouvait le croire... Un ou deux jours avant l'élection, les signaux étaient devenus clairs.

Quelle est votre première pensée au moment précis de votre élection ? Vous vous en souvenez ?

On ne s'appartient plus. Les huissiers vous encadrent, les gens vous félicitent. Je me suis concentré sur ma déclaration, à prononcer en quatre langues. La salle était silencieuse, les tribunes étaient pleines.

Vous êtes élu, vous acceptez votre élection et tout de suite vous êtes happé par les services du gouvernement et de la sécurité. On vous voit quitter le Parlement, solidement entouré et on a déjà l'impression que vous nous échappez. Il se passe quoi à ce moment ?

Effectivement, les huissiers et le vice-chancelier vous prennent en charge et vous guident dans une salle annexe pour saluer les membres du Conseil fédéral et prendre des photos. Puis, tous les membres du Conseil fédéral et le chancelier nouvellement élus sont

retournés devant l'Assemblée fédérale pour l'assermentation. Après ça, j'ai eu vingt minutes avec ma famille pour brièvement reprendre mes esprits. J'ai enchaîné par une heure d'entretien avec la presse romande, puis celle des autres langues, dans la Salle des Pas Perdus. Ensuite de quoi, j'ai pu faire quelques photos devant la statue des Trois Suisses du Palais fédéral avec mes proches avant de participer à ma première conférence de presse comme conseiller fédéral au Centre de Presse du Palais fédéral. En fin d'après-midi, je me suis rendu au repas du groupe parlementaire UDC.

Dans les jours qui ont suivi, j'ai obtenu un bureau au sein de la Chancellerie pour mes préparatifs. On reçoit un manuel et on est renseigné sur la sécurité, le protocole, la voiture de fonction, etc. Puis vient la séance de répartition des départements et l'engagement des collaborateurs. Il faut aussi préparer sa succession privée. Puis il a fallu organiser la passation des charges avec mon prédécesseur, le conseiller fédéral Ueli Maurer.

D'un instant à l'autre, le monde change aussi pour

« étaient clairs »

vos proches, votre femme, votre frère, vos parents vivent-ils votre nouvelle notoriété ?

Ils l'ont sûrement bien vécue, en tout cas je l'espère. Je ne suis pas souvent là et il m'est arrivé de ne pas rentrer durant trois semaines d'affilées. Mais on garde beaucoup de contacts téléphoniques. Les gens sont discrets et respectueux envers mon entourage.

Au sein du collège, un conseiller fédéral représente son parti et marque les débats de son empreinte. De quelle manière vous y prenez-vous pour influencer les discussions ?

Etre prêt sur ses propres dossiers est important. Chacun de nous est élu pour défendre l'intérêt général et je comprends mon élection dans ce sens-là, car elle a rétabli l'équilibre de la « formule magique ». On cherche systématiquement à avoir un consensus au sein du Conseil fédéral. Les contacts directs entre nous sont aussi très importants et permettent de bien faire avancer les choses. Tout ceci nécessite beaucoup de confidentialité et de discrétion. Globalement, je trouve que le climat au sein du Conseil fédéral et entre collègues est bon.

Etre conseiller fédéral, c'est porter une grande responsabilité dans le destin des Suissesses et des Suisses. Comment appréhendez-vous cette responsabilité vis-à-vis des gens qui en dépendent ?

C'est le genre de choses auquel il faut réfléchir avant d'être élu. Je mesure chaque jour l'importance de cette responsabilité. Il faut sans cesse prendre les meilleures décisions pour le bien commun de notre pays. Il faut beaucoup s'interroger sur les priorités, prendre le temps de les expliquer. Il y a un grand



photo : Dany Schaefer

travail de dialogue, notamment dans les commissions car les parlementaires attendent beaucoup d'informations de la part du Conseil fédéral. Je m'efforce d'être clair et transparent à chaque occasion.

On dit que la fonction supérieure isole. Avez-vous déjà eu le temps de vous en rendre compte et comment vous prémunissez-vous face à ce sentiment ?

Isoler n'est peut-être pas le bon terme. Mais il est vrai que le conseiller fédéral doit trancher et donc décider seul. En fait, il faut faire attention de préserver ses relations familiales et savoir garder le contact avec les amis et les parlementaires. Il faut veiller à ne pas se laisser isoler dans sa fonction, par exemple en acceptant trop de représentations. Il y a des périodes plus difficiles à gérer que d'autres à vrai dire.

Avant votre élection, vous étiez très présent au sein des assemblées de l'UDC Vaud ou dans les régions de notre canton où votre présence était appréciée. Va-t-on revoir Guy Parmelin pendant ou après son mandat au Conseil fédéral ou doit-on se faire une raison de son absence ?

Je dois tout au parti, à l'UDC Vaud et à l'UDC Suisse. C'est ma seconde famille. J'ai toujours des contacts avec les membres de l'UDC Vaud, notamment les parlementaires.

Pendant mon mandat, je serai malheureusement peu présent. Une règle nous [les membres du Conseil fédéral] impose de ne pas trop nous afficher de manière partisane. Je dois faire attention à ne pas être « trop Vaudois » dans mes représentations publiques et à ne pas oublier que je suis conseiller fédéral pour toute la Suisse.

Vous êtes devenu le supérieur du Chef de l'armée alors que vous étiez caporal du temps de votre service militaire. Beaucoup de soldats ou de sous-officiers ont dû une fois ou l'autre vouloir se mettre à la place du chef. Vous aussi ?

Pas du tout ! La fonction de Chef de l'armée est particulière et très spécifique. J'ai environ tous les dix jours une séance bilatérale avec lui. Mais je ne me substitue pas au Chef de l'armée et je tiens à rappeler que le vrai supérieur du chef de l'armée, c'est le Conseil fédéral, pas moi.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux membres de l'UDC vaudoise ?

Je dois tout au parti, à l'UDC Vaud et à l'UDC Suisse. C'est ma seconde famille. J'ai toujours des contacts avec les membres de l'UDC Vaud, notamment les parlementaires. Je lis avec grand plaisir Le Pays vaudois et je m'intéresse tout particulièrement à la vie politique communale et cantonale. J'espère que par mon « exemple » - même si je n'aime pas m'attribuer de mérite particulier - des jeunes s'engageront dans notre parti, tant au niveau communal, cantonal que fédéral.

Guy Parmelin, une aventure humaine

L'arrivée de Guy Parmelin au Conseil fédéral marque pour l'UDC le couronnement d'une stratégie longuement réfléchie et mise en œuvre avec une précision d'horloge. Ceci dit, derrière les calculs du parti, il y a un homme et son épouse qui ont fait le choix de se lancer dans l'aventure.

Une candidature au Conseil fédéral n'est pas quelque chose qui se décide à la légère. C'est une réflexion intime tout d'abord puis un choix de couple puisqu'il faudra faire face à deux aux aléas du parcours.

L'aventure s'engage le 14 avril 2015, date importante dans le canton de Vaud, avec l'annonce de la candidature à la commission de désignation interne du parti. Une campagne dans la campagne s'engage. En effet, il faut non seulement obtenir un score rendant le deuxième siège incontestable mais aussi faire en sorte que Vaud puisse le briguer avec légitimité.

Guy et Caroline savaient bien qu'ils rencontreraient plus de ronces que de pétales de roses le long du chemin mais ils étaient loin d'imaginer toutes les embûches qu'ils auraient à surmonter. Une affaire, une autre affaire, à chaque fois des questions, des doutes peut-être. Le dimanche matin, au tea-room de Bursins, c'était l'occasion de marquer une pause bienvenue dans un environnement rassurant. Autour du café, la presse dominicale animait la discussion. Les participants évoquaient les événements de la semaine écoulée, ce qu'il y aurait lieu de faire la semaine suivante. Le nez fourré dans leurs agendas papier, ils suscitaient nombre de sourires aux habitués des lieux. Ils scrutaient l'horizon pour tenter de voir si quelque nouveau nuage n'apparaissait pas au loin. Il y en eut, portés par de violentes



Céline Amaudruz

Conseillère nationale et vice-présidente UDC Suisse

Il manœuvra de brillante manière et amena le navire à bon port à la grande surprise de nombreux amiraux qui ne voyaient en lui qu'un marin d'eau douce.

bourrasques, qui rendirent la pente glissante et périlleuse mais les compagnons poursuivirent leur route sans faiblir jusqu'au 18 octobre.

Ce jour-là, au fur et à mesure que les cantons annonçaient leurs résultats, l'optimisme s'afficha sur le visage des aventuriers, Guy passant de candidat au parlement à candidat au gouvernement. L'agriculteur de Bursins devint l'homme de l'Arc lémanique, celui qui re-

présenterait l'ouest du pays à Berne. Autour de lui, les énergies se mobilisèrent de plus belle. Assurer la logistique, suivre l'actualité, préparer les interventions, accompagner le candidat, l'équipage seconda le capitaine au mieux de ses compétences mais c'était bien lui qui était à la barre. Il manœuvra de brillante manière et amena le navire à bon port à la grande surprise de nombreux amiraux qui ne voyaient en lui qu'un marin d'eau douce.

Ceci dit, restons prudents, selon Ambrose Bierce, un port est un endroit où les bateaux sont à l'abri des tempêtes mais exposés à la furie des douanes. Pour ce qui est de la furie, il semble que ça commence.

21.01.2015 : réception des directives de la Commission de recherche de l'UDC Suisse en vue des élections du 09.12.2015 au Conseil fédéral.

14.04.2015 : audition de Guy Parmelin à la Direction de l'UDC Vaud et décision de présenter sa candidature auprès de la Commission de recherche.

01.05.2015 : élaboration d'une stratégie impliquant la conseillère nationale Céline Amaudruz et l'organisation d'une assemblée des délégués de l'UDC Suisse dans le canton de Vaud en octobre/novembre 2015.

07.05.2015 : dépôt officiel de la candidature de Guy Parmelin à la candidature UDC pour le Conseil fédéral.

05.10.2015 : Yvan Perrin rejoint le cercle proche autour de Guy Parmelin avec Céline Amaudruz et Kevin Grangier.

18.10.2015 : élections fédérales. L'UDC gagne 11 sièges supplémentaires et revendique un deuxième siège au Conseil fédéral.

23.10.2015 : Guy Parmelin annonce à Kevin Grangier qu'il sera candidat à la candidature UDC. Mise sur pied d'un Congrès cantonal de désignation et mise en route du comité de campagne (Céline Amaudruz, Yvan Perrin, Kevin Grangier) qui entoure le candidat.

26.10.2015 : Guy Parmelin annonce publiquement sa candidature, qui a le soutien de la Commission de recherche de l'UDC Suisse.

28.10.2015 : Eveline Widmer-Schlumpf annonce sa démission du Conseil fédéral pour le 31.12.2015.

30.10.2015 : Guy Parmelin et Céline Amaudruz tiennent une conférence de presse à Montreux afin de présenter le « candidat de l'arc lémanique ».

31.10.2015 : Assemblée des délégués de l'UDC Suisse à Villeneuve, la candidature de Guy Parmelin est relayée dans toute la Suisse.

11.11.2015 : Le Congrès de l'UDC Vaud nomme Guy Parmelin candidat à la candidature UDC au Conseil fédéral avec la présence des présidents des sections UDC de Fribourg, Genève et Neuchâtel.

20.11.2015 : Le groupe UDC aux Chambres fédérales élit un ticket à trois noms pour le Conseil fédéral sur lequel figurent Thomas Aeschi, Norman Gobbi et Guy Parmelin.

01.12.2015 et 08.12.2015 : Guy Parmelin est auditionné par les groupes politiques.

09.12.2015 : Guy Parmelin devient le 116^e conseiller fédéral de la Confédération suisse après trois tours de scrutin.

Guy Parmelin, l'autre lecture

Une candidature au Conseil fédéral ne s'improvise pas. Il faut arriver au bon moment avec la bonne étiquette et présenter un profil compatible avec la fonction. N'en déplaise à ceux qui voyaient au soir de l'historique 9 décembre 2015 une défaite du clan Blocher, l'élection de Guy ne doit rien au hasard. Tout ce sur quoi il était possible de prendre influence a été minutieusement préparé, ne laissant que peu de place à l'incertitude.

Pour apprécier la façon dont les choses se sont déroulées, il faut se souvenir de la définition que donne Christoph Blocher de la stratégie, à savoir un « plan précis visant à atteindre un but en prenant en compte tous les éléments susceptibles de le contrarier ».

Aux premiers jours de 2015, diverses personnes se sont réunies du côté de Zurich pour préparer la campagne. Tout le monde s'accordait sur le fait qu'une victoire le 18 octobre était nécessaire pour récupérer le deuxième siège au Conseil fédéral, qu'Eveline Widmer-Schlumpf se représente ou non. Les rôles ont été définis précisément, étant entendu qu'il y aurait simultanément une campagne interne en vue du Conseil fédéral. Les thèmes ont été définis, l'asile jouant bien sûr un rôle majeur au vu de l'actualité.

Très vite, les sections ont été invitées à faire des propositions, Guy Parmelin choisissant la date symbolique du 14 avril pour se déclarer. Au fil des semaines, les sondages s'entêtaient à donner l'UDC gagnante, à telle enseigne et



Yvan
Perrin

Président
de l'UDC Neuchâtel

*C'est ainsi
que l'homme
de Bursins
est devenu
l'homme
de l'Arc
lémanique.*

pour le plus grand bonheur de l'équipe de Guy, que le 7 octobre, MM. Darbellay et Levrat exigeaient de notre parti qu'il présente un candidat latin sur le ticket du 9 décembre. Reconnaître sa défaite avant les élections, idéal pour motiver les troupes, merci à eux.

Anticipant sur le résultat et forts des exigences PS et PDC, Guy et ses supporters ont lancé leur propre démarche. Dans un premier temps, il fallait faire passer l'idée d'avoir trois Romands au gouvernement. Ensuite, bien évidemment, il convenait de présenter le candidat idéal. C'est ainsi que l'homme de Bursins est devenu

l'homme de l'Arc lémanique. Au terme de cette première étape, il fallait convaincre le groupe parlementaire UDC aux Chambres de faire figurer Guy sur le ticket. Ensuite, il convenait de viser non plus le groupe UDC mais les autres groupes au cours des fameux hearings. Ainsi fut fait. Le mot de la fin revient à Toni Brunner : « Avec l'élection de Parmelin, je table sur une percée du parti plus importante en Suisse romande. C'est là que nous avons le plus grand potentiel. »

Vous êtes propriétaire?
Votre bâtiment est énergivore?
Son confort thermique peu optimal?

Il est grand temps d'entreprendre une

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Pour vous y aider, la CVI vous propose une nouvelle édition du «Guide de la rénovation énergétique».

Une rénovation est-elle possible? A quels coûts et pour quels avantages? Dans quel ordre programmer les travaux? Quelles sont les subventions prévues? Ce guide pratique vous accompagnera, pas à pas, dans toutes vos démarches.

- Edition 2016, 92 pages
- Prix: 45.- (35.- pour les membres CVI)

Pour toute commande:
tél. 021 341 41 44, mail@cvi.ch



CHAMBRE VAUDOISE
IMMOBILIERE
L'ASSOCIATION
DE TOUTS LES PROPRIETAIRES

La CVI s'engage pour vous.
Devenez membre: www.cvi.ch

Rester libre : les buts politiques du nouveau p



Pour la prochaine législature, nous nous sommes fixé trois objectifs clairs:

Pour l'indépendance et contre une adhésion insidieuse à l'UE

Par un accord institutionnel avec la Suisse, l'UE veut nous obliger à adapter tous nos contrats bilatéraux de manière dynamique, lorsque l'UE modifie son propre droit. Dans le cas de litiges, le tribunal d'une partie, la Cour européenne de justice, agirait en tant qu'instance consultative. Si le peuple suisse devait, par la suite, lancer un référendum et refuser une révision de loi découlant de ce processus, l'UE aurait la



*Albert
Rösti*

*Président de l'UDC Suisse
et conseiller national*

possibilité de prendre des mesures compensatoires, soit des sanctions. Voici donc le cadre de cet accord.

La Suisse compte plus que 200 accords avec l'Union européenne. Ces contrats interviennent dans beaucoup de domaines de la vie. Si un tel accord institutionnel est un jour conclu, notre démocratie directe sera considérablement affaiblie dans des domaines essentiels. Il ne nous sera plus possible d'influencer notre législation comme nous l'avons fait jusqu'ici. Notre liberté sera restreinte et l'adhésion à l'UE ne sera plus qu'un petit pas à franchir ou deviendra une simple formalité. Il est indis-

Si un tel accord institutionnel est un jour conclu, notre démocratie directe sera considérablement affaiblie dans des domaines essentiels.

Président de l'UDC, Albert Rösti

pensable de combattre cette évolution de toutes nos forces.

Pour une politique des étrangers conséquente

Il est extrêmement déplorable que notre démocratie directe soit actuellement contournée en particulier dans le domaine de la politique des étrangers. L'accord de Dublin, décidé par le peuple, n'est pas mis en œuvre de manière conséquente ou – d'autant plus grave – la mise en œuvre de deux initiatives pour le renvoi des étrangers criminels et contre l'immigration de masse, pourtant acceptées par le peuple, est retardée voire jugée non réalisable en raison du droit international. Il est donc devenu un devoir central pour notre parti d'imposer la mise en œuvre des votations acceptées par le peuple.

Notre liberté est en danger. Plus de 80'000 personnes immigreront en Suisse chaque année et beaucoup d'entre elles bénéficieront de nos institutions sociales pesant ainsi sur notre économie. L'immigration en Suisse est quatre fois plus importante que celle en direction des pays de l'UE. Nous sommes bel et bien un cas particulier. Si nous n'entreprenons rien contre la libre circulation des personnes, les immigrants viendront toujours plus nombreux chez nous tant que nos salaires seront plus élevés qu'ailleurs. Si nous continuons à tolérer l'immigration sans limites, il y aura par la force des choses une pression sur nos salaires vers le bas et donc une diminution de notre bien-être.

Soutenir l'emploi grâce à des impôts, taxes et redevances modérés

Plus nous devons céder à l'Etat, moins nous aurons de marge de liberté. L'UE oblige ses pays membres de prélever

Notre liberté est en danger. Plus de 80'000 personnes immigreront en Suisse chaque année et beaucoup d'entre elles bénéficieront de nos institutions sociales pesant ainsi sur notre économie.

une TVA d'au moins 15 pour cent. En Suisse par contre, nous avons pu garder un taux de TVA de 8 pour cent. Cette imposition plutôt modérée est due au fait que seul le peuple est légitimé à augmenter cet impôt. Il n'appartient donc ni au gouvernement, ni au Parlement, ni à une instance européenne de prendre cette sorte de décision. Seuls les contribuables peuvent augmenter les impôts, chose normale vu que ce sont eux qui doivent assumer financièrement ces décisions et non pas les autorités.

L'UDC continuera à se battre pour une imposition modérée, garantie par notre démocratie directe et notre indépendance de l'UE.

Afin de pouvoir garder une imposition modérée, nous avons impérativement besoin de maintenir sous contrôle les dépenses publiques. Ces dernières années, les dépenses de la Confédération ont en parti-

culier souffert par l'augmentation des postes de travail dans l'administration fédérale. Cette évolution entrave les efforts de bonne gestion des finances de la Confédération permettant de maintenir un niveau fiscal modéré.

D'autres domaines sont tout aussi importants : si le marché de l'énergie est étatisé comme le Conseil fédéral le souhaite, la charge fiscale va automatiquement augmenter. Une police des salaires ou des quotas en faveur des femmes saperaient notre engagement en faveur d'un marché du travail libéral.

L'UDC continuera à s'engager en faveur d'une Suisse libre et sûre. C'est notre devoir suite au renforcement du groupe parlementaire UDC en automne dernier et l'élection d'un deuxième conseiller fédéral, Guy Parmelin, ce dont nous sommes très fiers.

L'UDC continuera à se battre pour une imposition modérée, garantie par notre démocratie directe et notre indépendance de l'UE.



SÉMINAIRE EN VUE DES ÉLECTIONS CANTONALES



photos : Corinne Petitpierre

Le 28 mai dernier, la Direction de l'UDC Vaud a réuni à Echallens plus de 70 élus du parti afin de débiter les préparatifs en vue des élections cantonales du 30 avril 2017. L'organisation de cette journée de travail a été parfaitement maîtrisée par l'UDC d'Echallens et son président Stefano Bottali, que la Direction du parti remercie chaleureusement.

GARANTIR LE SUCCÈS DE DEMAIN EN RENFORÇANT LA BASE DU PARTI

Pascal Dessauges, préfet du Gros-de-Vaud et ancien président de l'UDC Vaud, a accueilli les participants dans la salle du Conseil communal avant de laisser la parole à notre secrétaire général, Kevin Grangier, qui a présenté l'analyse des résultats des élections communales et les conclusions de la Direction du parti. Ce dernier a relevé que si les résultats sont encourageants - plus de 29% d'augmentation de part électorale entre 2011 et 2016 - il faut que le parti retrouve

ses manches pour étendre son réseau de sections locales dans les années à venir.

Le vice-président du parti et nouveau municipal de Villeneuve, Dylan Karlen, a exposé quels étaient les droits et devoirs des conseillers communaux afin de permettre aux nombreux nouveaux élus de savoir comment bien travailler au sein du Conseil communal. L'exposé exhaustif et rempli d'exemples de Dylan Karlen a été largement apprécié par les participants présents.

OBJECTIFS ET COORDINATION POUR LES ÉLECTIONS CANTONALES

Puis, notre président et conseiller national Jacques Nicolet a présenté les objectifs du parti pour les élections cantonales. Il a fixé l'encadrement et communiqué son orientation. Il a également informé sur la planification et la coordination prévue par la Direction cantonale. A l'issue de sa présentation, Jacques Nicolet a proposé un brainstorming aux participants afin de récol-

ter avis, idées et opinions. De nombreuses idées pertinentes ont été suggérées et sont actuellement traitées par les organes dirigeants du parti.

RESTRUCTURER LE PARTI, FORMER LES CANDIDATS ET IDENTIFIER NOS ÉLECTEURS

La dernière partie du séminaire était principalement consacrée à la révision des statuts du parti que Dylan Karlen, président du groupe de travail, a présenté aux participants. Le projet proposé par la Direction et qui sera bientôt soumis au vote du Congrès vise à rechercher la simplicité et l'efficacité. Kevin Grangier a conclu le séminaire en présentant le concept de formation des candidats au Grand Conseil qui sera proposé l'hiver prochain. L'idée est de former tous les candidats UDC sur les analyses et les positions du programme politique du parti ainsi que de proposer des modules de formation à la communication non verbale avec des exercices pratiques.

IMPRESSUM

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Le Nouveau Pays vaudois
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne
T 021 806 32 90
F 021 806 32 91
E secretariat@udc-vaud.ch
CCP 10-4168-3

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Le Nouveau Pays vaudois
Kevin Grangier
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne

CONCEPTION ET RÉALISATION

POINTCOM, D.KARLEN
Agence de communication
1845 Noville
www.dkarlen.com

PHOTOGRAPHIES

Dany Schaefer
www.dany-schaefer.ch

IMPRESSION

CDS imprimerie SA
1844 Villeneuve
www.cdsimprimerie.ch

TIRAGE

3'500 exemplaires

BRAVO !



Ce printemps, deux nouveaux présidents de sections de district ont été élus et rejoignent donc le Comité central de l'UDC Vaud. Il s'agit de **Ludovic Gonin** (à g.), conseiller communal à La Tour-de-Peilz, qui succède à Catherine Buchet en tant que président de l'UDC Riviera-Pays d'Enhaut et d'**Axel Kuonen** (à dr.), conseiller communal à Lutry, qui succède à Annie Mumenthaler. La Direction de l'UDC Vaud remercie chaleureusement les présidentes sortantes et souhaite d'ores et déjà plein succès aux présidents entrants.